Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_115-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_115-DE

N° DEL_2026_115

Objet **Energie-Climat**

Désignation d'un représentant - SCIC Les Survoltés

L'association EnerGuipel dont le but est de créer des centrales citoyennes de production d'énergie renouvelable, a créée en 2018 la SCIC-SAS « La coopérative des survoltés », personne morale distinct de l'association, afin de mener à bien la création de moyens de production d'énergie renouvelable.

Depuis le 9 octobre 2018, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a adhéré à la SCIC-SAS « La coopérative des Survoltés » au sein du collège C « Collectivités et leurs groupements, institutions ».

Monsieur le Président propose de désigner Madame Aurore GELY-PERNOT en qualité de représentant de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au collège C « Collectivités et leurs groupements, institutions ».

Vu, les statuts de la coopérative des Survoltés, société coopérative d'intérêt collectif, société par actions simplifiée, a capital variable dont le siège social est situé à Guipel, Les Pontènes,

Vu, la délibération N° 322_2018 du 9 octobre 2018, décidant de la prise de participation de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au sein du collège C « Collectivités et leurs groupements, institutions » de la SCIC-SAS « La coopérative des Survoltés » par l'acquisition de 500 parts de 20 € soit 10 000€,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE Madame Aurore GELY-PERNOT pour représenter la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au sein du collège C« Collectivités et leurs groupements, institutions », de la SCIC des Survoltés

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *12/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

